

331 Accidents	↓*	↓*
17 Tués	↓*	↓*
407 Blessés	↓*	↓*

Évolution France

* Tendances mensuelles au niveau national et dans la région Grand Est par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2023, 2024 et 2025.

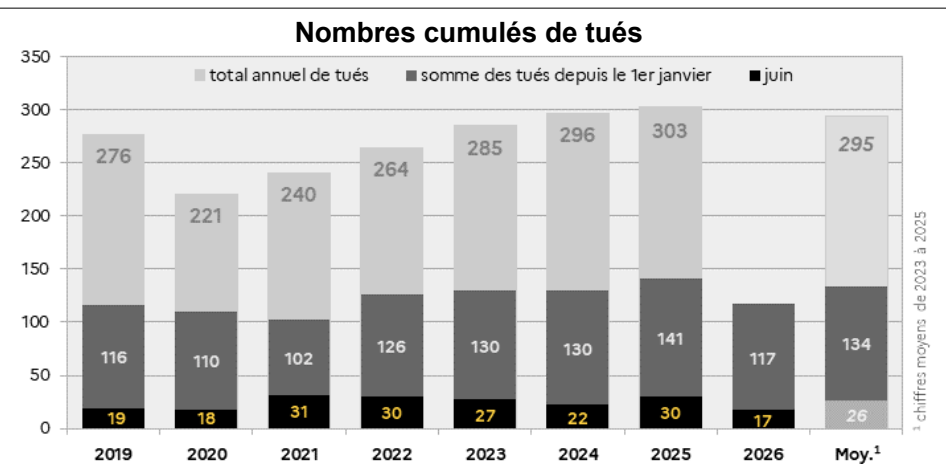
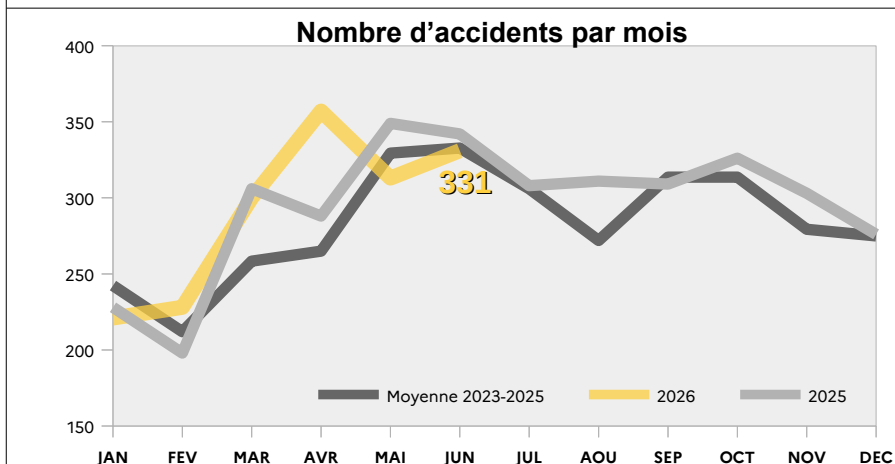
Baromètre de l'accidentalité juin 2026

Données provisoires du 17/07/2026

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2019 à 2025 sont définitives. Les données 2026 sont provisoires. Les moyennes 2023-2025 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

	Juin							Cumul depuis le 1er janvier							Cumul sur les 12 derniers mois						
	2025	2026	2025 / 2026		Moyenne 2023-2025	Moy. 2023-2025 / 2026		2025	2026	2025 / 2026		Moyenne 2023-2025	Moy. 2023-2025 / 2026		Juillet 2024 à Juin 2025	Juillet 2025 à Juin 2026	2025 / 2026		Moyenne 2023-2025	Moy. 2023-2025 / 2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%
Accidents	342	331	-11	-3 %	333	-2	-1 %	1 711	1 750	+39	+2 %	1 640	+110	+7 %	3 433	3 583	+150	+4 %	3 399	+184	+5 %
Tués	30	17	-13	-43 %	26	-9	-35 %	141	117	-24	-17 %	134	-17	-12 %	307	279	-28	-9 %	295	-16	-5 %
Blessés	418	407	-11	-3 %	419	-12	-3 %	2 105	2 142	+37	+2 %	2 030	+112	+6 %	4 254	4 440	+186	+4 %	4 203	+237	+6 %

Comme au niveau national, le mois de juin 2026 a été marqué par une tendance favorable sur l'ensemble des indicateurs dans la région Grand Est. Au niveau national, une baisse de -3 % du nombre d'accidents par rapport à la moyenne 2023-2025 a été constatée. Parallèlement, le nombre de blessés baissait de près de -2 %. Seule la mortalité restait relativement stable par rapport à la moyenne (-4 tués, pour un total de 290) et surtout par rapport à 2025 avec un seul tué en moins. Dans le Grand Est, les variations à la baisse sont également assez relatives avec -1 % d'accidents et -3 % de blessés par rapport à la moyenne. En revanche, la baisse de la mortalité est plus conséquente avec 9 tués de moins, représentant dans la région une baisse de -35 %. Le cumul de tués depuis le début de l'année est ainsi le plus faible enregistré en juin depuis plusieurs années et atteint 117 en juin 2026.



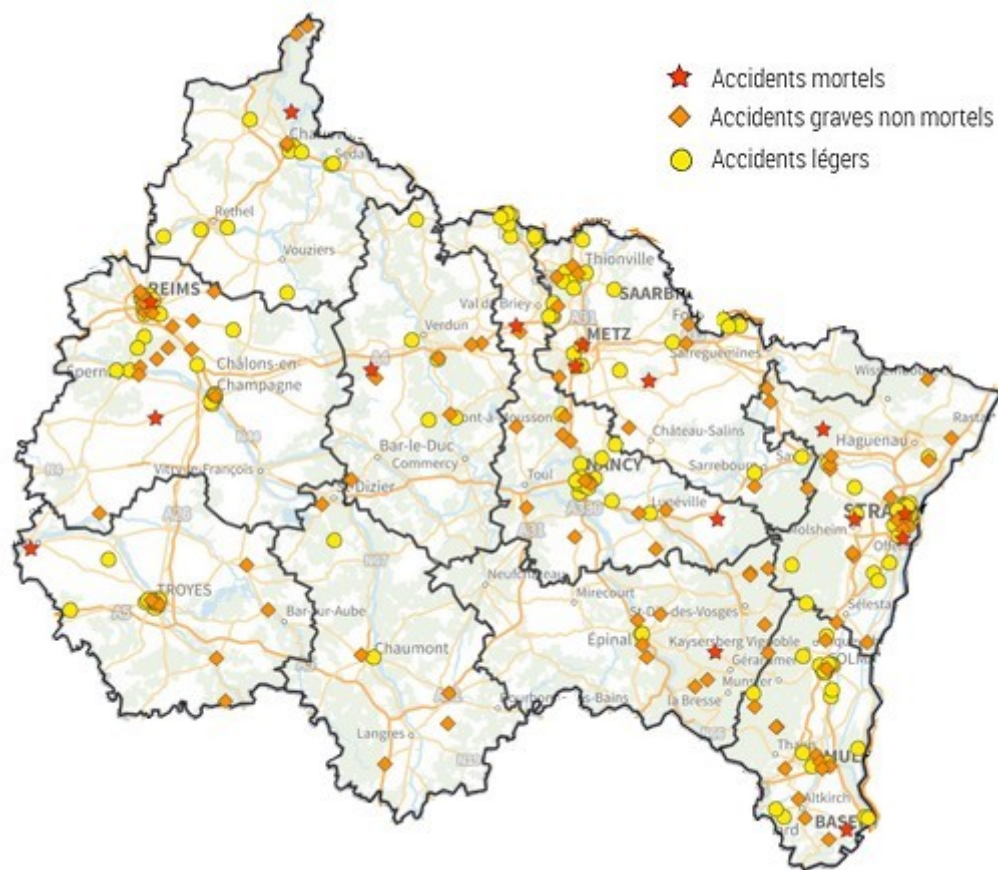
Victimes (tuées ou blessées)	Juin							Cumul depuis le 1er janvier							Cumul sur les 12 derniers mois					
	2025	2026	2025 / 2026		Moyenne 2023- 2025	Moy. 2023-2025 / 2026		2025	2026	2025 / 2026		Moyenne 2023- 2025	Moy. 2023-2025 / 2026		Juillet 2024 à Juin 2025	Juillet 2025 à Juin 2026	2025 / 2026		Moy. 2023-2025 / 2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%	moy.	écart
Piétons	57	62	+5	+9 %	50	+12	+25 %	297	325	+28	+9 %	301	+24	+8 %	637	645	+8	+1 %	625	+20
EDPm	25	40	+15	+60 %	18	+22	+118 %	121	172	+51	+42 %	90	+82	+91 %	237	327	+90	+38 %	217	+110
Cyclistes	38	36	-2	-5 %	48	-12	-26 %	214	209	-5	-2 %	191	+18	+9 %	397	425	+28	+7 %	392	+33
2RM	94	75	-19	-20 %	92	-17	-18 %	381	388	+7	+2 %	392	-4	-1 %	789	745	-44	-6 %	769	-24
Automobilistes	206	173	-33	-16 %	208	-35	-17 %	1095	1 008	-87	-8 %	1038	-30	-3 %	2 213	2 244	+31	+1 %	2180	+64
Usagers de VU	13	25	+12	+92 %	14	+11	+74 %	78	86	+8	+10 %	85	+1	+2 %	155	169	+14	+9 %	170	-1
Usagers de PL	5	2	-3	-60 %	2	-0	-14 %	15	16	+1	+7 %	19	-3	-16 %	34	36	+2	+6 %	39	-3
Autres	10	11	+1	+10 %	13	-2	-13 %	45	54	+9	+20 %	48	+6	+12 %	98	127	+29	+30 %	106	+21
0-17 ans	74	67	-7	-9 %	73	-6	-8 %	323	354	+31	+10 %	319	+35	+11 %	644	692	+48	+7 %	644	+48
18-24 ans	88	103	+15	+17 %	83	+20	+24 %	465	457	-8	-2 %	422	+35	+8 %	948	986	+38	+4 %	916	+70
25-64 ans	235	207	-28	-12 %	233	-26	-11 %	1160	1 166	+6	+1 %	1 147	+19	+2 %	2 336	2 431	+95	+4 %	2345	+86
65 ans et plus	51	47	-4	-8 %	56	-9	-16 %	298	282	-16	-5 %	276	+6	+2 %	633	610	-23	-4 %	593	+17
En agglomération	261	269	+8	+3 %	247	+22	+9 %	1326	1 369	+43	+3 %	1 239	+130	+10 %	2 669	2 717	+48	+2 %	2565	+152
Hors agglo.	160	109	-51	-32 %	173	-64	-37 %	800	749	-51	-6 %	791	-42	-5 %	1 586	1 722	+136	+9 %	1635	+87
Sur autoroutes	27	39	+12	+44 %	25	+14	+54 %	120	128	+8	+7 %	134	-6	-4 %	306	267	-39	-13 %	298	-31
Ensemble	448	424	-24	-5 %	445	-21	-5 %	2246	2 259	+13	+1 %	2 164	+95	+4 %	4 561	4 719	+158	+3 %	4498	+221

⚠ En cas d'absence d'information sur l'âge, le mode de déplacement ou le milieu d'une personne, la victime est uniquement comptabilisée sur la ligne « ensemble ». Les usagers d'engins de déplacement personnel sans moteur sont comptabilisés avec les piétons. Jusqu'en 2018, les EDP motorisés étaient enregistrés dans la rubrique « autres » et ne font l'objet d'un traitement spécifique que depuis 2019. Les chiffres concernant ce mode de déplacement dont la banalisation de l'usage est relativement récente, sont plus fiables depuis 2022.

Les chiffres en baisse des indicateurs masquent des situations très différentes. Certains usagers en effet semblent au contraire avoir été particulièrement impactés en ce mois de juin 2026. Le nombre de victimes sur engins de déplacement personnel motorisés a plus que doublé et bondi de +118% par rapport à la moyenne des mois de juin des 3 années précédentes, avec 22 victimes supplémentaires. Le développement de la pratique et la non observation des règles de sécurité élémentaire pourraient en être la cause. La hausse du nombre de victimes à pieds est également assez forte avec 12 piétons victimes d'accidents corporels supplémentaires par rapport à la moyenne. Les usagers à bord de véhicules utilitaires affichent également un nombre de victimes en hausse de +74 % en passant d'une moyenne de 14 victimes à 25 cette année. Il faut toutefois noter que le caractère utilitaire n'est pas toujours correctement renseigné lors de la prise en compte des accidents. Un véhicule de tourisme floqué au nom d'une entreprise peut parfois être considéré comme un véhicule utilitaire. La hausse étant toutefois assez soutenue, la tendance est à prendre en compte. Parallèlement à ces hausses, des baisses du nombre de victimes ont été constatées en juin dont -26 % de victimes à vélo, -18 % de victimes sur deux-roues-motorisés et surtout -17 % d'usagers à bord de véhicules de tourisme soit 35 victimes de moins. La tendance en fonction des âges met en lumière la baisse du nombre de victimes à l'exception notable des victimes âgées de 18 à 24 ans, dont le nombre était en hausse de +24 % en ce mois de juin 2026. Les tués et les blessés ont surtout été enregistrés en agglomération où a été recensé un total de 269 victimes soit une hausse de +22 victimes par rapport à la moyenne (+9 %). En dehors des agglomérations (hors autoroutes), la situation s'est au contraire améliorée avec 164 victimes de moins par rapport à la moyenne. Une attention particulière devra être portée sur la situation sur autoroutes dont les chiffres montrent une évolution plutôt défavorable avec une hausse de +54 %.

L'accidentalité du mois de juin dans les départements

Carte de localisation des accidents



	Juin 2026			Moyennes 2023-2025		
	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	19	1	20	12	1	15
10 - Aube	29	1	32	24	5	34
51 - Marne	57	2	68	64	6	79
52 - Haute-Marne	7	0	9	9	0	15
54 - Meurthe-et-Moselle	53	2	64	58	2	73
55 - Meuse	13	1	13	15	1	19
57 - Moselle	39	3	67	41	4	54
67 - Bas-Rhin	56	4	66	52	2	62
68 - Haut-Rhin	45	2	54	39	3	43
88 - Vosges	13	1	14	20	2	24
Total région Grand Est	331	17	407	334	26	418

La tendance au mois de juin a été plutôt bonne et le tableau par départements ci-dessus le reflète assez bien. Seul le département du Bas-Rhin affiche à l'inverse de la tendance régionale, des nombres d'accidents, tués et blessés supérieurs à ceux de la moyenne des mois de juin de 2023 à 2025 avec 4 accidents, 4 blessés et 2 tués supplémentaires.

Les Ardennes et le Haut-Rhin ont également enregistré des hausses du nombre d'accidents et de blessés (+7 accidents dans les Ardennes et +6 dans le Haut-Rhin ainsi que +5 blessés dans Ardennes et même 11 blessés de plus dans le Haut-Rhin. La mortalité est en revanche stable avec 1 tué dans les Ardennes et enregistre une légère baisse dans le Haut-Rhin (-1).

Les départements de la Marne et des Vosges sont les deux seuls départements à avoir l'ensemble de leurs indicateurs en baisse au mois de juin 2026 conformément à la tendance constatée sur l'ensemble de la région.

LES ACTUALITÉS

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Strasbourg : sécurité routière et respect de la réglementation

Afin de limiter les nuisances liées au trafic routier, plusieurs arrêtés municipaux limitent la circulation des poids lourds de plus de six tonnes sur l'avenue du Rhin à Strasbourg. Cette mesure prise par la collectivité, vise à réguler le trafic afin de **limiter l'impact sur l'air urbain** mais aussi à **protéger les usagers de mobilité douce** les plus vulnérables face au gabarit des poids lourds.

Jeudi 4 juin, la police municipale à moto a escorté **28 véhicules** vers les effectifs de la police nationale qui ont procédé au contrôle, avec le soutien d'agents de la **direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)**. L'objectif était de vérifier parallèlement si la réglementation propre au transport routier est appliquée, notamment le respect des temps de conduite et de repos en inspectant les données du chronotachygraphe (l'appareil de mesure dont les véhicules sont équipés).

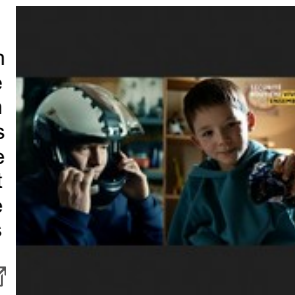
Le bilan de l'opération s'est révélé positif avec **un seul poids-lourd en infraction**.

[Voir l'information sur le site de l'eurométropole de Strasbourg](#)

Nouvelle campagne nationale de prévention pour les motocyclistes

Sous le slogan : « **À moto, ne soyez pas victime de votre passion !** », la Sécurité routière lançait **le 5 juin** dernier une nouvelle campagne de prévention à l'attention des motocyclistes en laissant la parole à un amateur passionné de moto mais aussi père d'un petit garçon à qui il transmet sa passion avec tout ce qu'elle exige notamment en matière de sécurité. En France, la plupart des victimes d'accidents sur moto ne sont pas des novices. 72 % des motocyclistes, qui décèdent lors d'un **trajet de loisir**, sont des **usagers expérimentés**. Deux motards meurent chaque jour sur la route. Alors qu'ils comptent pour moins de 2 % du trafic motorisé, les utilisateurs de deux-roues motorisés représentent 21 % de la mortalité routière et 31 % des blessés graves. Le **facteur vitesse** est présent dans 54 % des cas, pour le conducteur d'une moto lourde présumé responsable d'un accident mortel. Dans 46 % des cas, le décès intervient dans une collision sans tiers. Les motards décèdent plus souvent **dans des virages** que les autres usagers (41 % des cas contre 29 %), avec une part atteignant 46 % sur les routes hors agglomération. 691 usagers de deux-roues motorisés sont décédés en 2025 (575 motocyclistes et 116 cyclomoteuristes). 5 100 ont été blessés gravement. 36 % des blessés en deux-roues motorisés garderont des séquelles 1 an après l'accident.

[Lire l'intégralité de l'article et visionner le film de prévention](#)



Présentation du Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2026 dans le département des Vosges

Le **18 juin**, à la préfecture des Vosges, Priscillien PITTET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Vosges, a présidé la réunion de présentation du Plan départemental d'actions de sécurité routière (**PDASR**) 2026.

Cette rencontre a réuni les nombreux partenaires engagés dans la prévention et la lutte contre l'insécurité routière afin de dresser le **bilan des actions de sensibilisation** menées en 2025 et de **présenter les orientations** pour l'année 2026.

Les échanges ont notamment porté sur l'**évolution de l'accidentalité dans le département**, les actions soutenues dans le cadre du PDASR 2025 ainsi que les perspectives du futur programme d'actions. Le PDASR s'inscrit dans les orientations du **Document général d'orientations 2023-2027** et vise à répondre aux principaux enjeux de sécurité routière identifiés sur le territoire : conduites à risques (vitesse, alcool, stupéfiants), risque routier professionnel, deux-roues motorisés, mobilités actives ainsi que les jeunes et les seniors.

[Publication Facebook de la préfecture des Vosges](#)

Illustrations : Eurométropole de Strasbourg | DSR | Préfecture des Vosges

DREAL Grand Est - Service Transports – Pôle mobilité - <http://mtect.fr/281>

Observatoire régional de la sécurité routière - orsr.st.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

14 rue du bataillon de marche n°24 - BP 10001 - 67050 Strasbourg Cedex - Tél : 03 88 13 08 24

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**